

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1206

présenté par

M. Sorre, M. Fait, M. Henriët, M. Sertin, M. Buchou, Mme Piron, M. Pellerin, Mme Riotton,
Mme Vignon, M. Vignal, M. Travert, M. Ghomi, Mme Pitollat, Mme Boyer et Mme Agresti-
Roubache

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11:, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.